

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Albi le 21 janvier 2017

Pascal Pragnère
06 85 83 54 32

PIC DE POLLUTION

La ville d'Albi est placée depuis hier **au niveau 8 : épisode de pollution aux particules fines et mauvaise qualité de l'air en dépassement du seuil d'information du public**. Des précautions sont à prendre, notamment réduire sa vitesse en voiture et limiter les déplacements automobiles.

Malgré les différents courriers adressés à la préfecture par Pascal Pragnère (EELV) et également par Michel Ricard (ARAS, association des riverains du circuit automobile) pour demander au préfet du Tarn de suspendre les activités du circuit automobile aujourd'hui et les jours de pics de pollution, le circuit automobile n'a pas suspendu ses activités aujourd'hui.

Il n'est pas acceptable d'autoriser des activités de loisirs de quelques uns qui nuisent à la santé de tous.

Les pouvoirs publics sont restés sourds à nos demandes guidées par un souci de protection de la santé publique. **Je constate que les pouvoirs publics –garants de la santé publique - font le choix de protéger les activités d'un petit nombre de pratiquants qui méprisent la santé des riverains et des albigeois.**

Ce positionnement des autorités de l'Etat sur la question du circuit automobile est inquiétant et pose des questions sur sa neutralité.

Je profite de cette occasion pour renouveler ma **demande pour qu'une étude d'impact des activités du circuit automobile** soit réalisée, ce qui n'a encore jamais été accepté.

INDICES ET PRÉVISIONS

INDICES DE LA QUALITE DE L'AIR EN MIDI-PYRENEES

	20/01/2017	21/01/2017
ALBI	5	8
CASTRES	7	8
TARBES	9	9
TOULOUSE	8	8
LOURDES	8	8
MONTAUBAN	8	8
CAHORS	6	6
RODEZ	8	8
FOIX	6	6
AUCH	6	6
MILLAU	8	8

LES INDICES :

- 1 TRES BON
- 2 TRES BON
- 3 BON
- 4 BON
- 5 MOYEN
- 6 MEDIOCRE
- 7 MEDIOCRE
- 8 MAUVAIS
- 9 MAUVAIS
- 10 TRES MAUVAIS

Ce samedi, les conditions météorologiques devraient favoriser la dispersion des polluants à partir du milieu de la journée. Les concentrations en particules devraient rester particulièrement élevées sur les départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Une procédure de prévision de dépassement du seuil d'information aux particules PM10 a été lancée pour ces 5 départements.

L'indice de qualité de l'air devrait ainsi être mauvais pour les agglomérations d'Albi, Castres, Lourdes, Millau, Montauban, Rodez, Tarbes et Toulouse. Il devrait être médiocre sur le reste du territoire en raison des concentrations en particules.

Vendredi, l'indice de qualité de l'air est mauvais pour les agglomérations de Castres, Lourdes, Millau, Montauban, Rodez, Tarbes et Toulouse. Il a été moyen à médiocre sur le reste territoire.

Une procédure de dépassement du seuil d'information aux PM10 a été lancée pour les départements de